

*Questions orales***L'IMPÔT SUR LE REVENU****LA DÉDUCTION DES DÉPENSES POUR LES POMPIERS
VOLONTAIRES**

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances à propos des déductions d'impôt des pompiers volontaires. Le ministre sait-il qu'hier, la Chambre a débattu une motion d'initiative parlementaire réclamant une augmentation de la déduction maximum de \$500 que peuvent faire actuellement les pompiers volontaires pour les dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions, car elle est insuffisante? Sait-il que les députés de tous les partis ont donné leur appui à cette motion avec enthousiasme?

La question que je voudrais poser au ministre est toute simple. Envisagera-t-il de relever le plafond de la déduction d'impôt que peuvent réclamer les pompiers volontaires pour les dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, ma réponse à la première question est oui. Pour la deuxième, évidemment . . . J'étudie toujours toutes les instances qui me sont faites en rapport avec un budget éventuel.

[Traduction]

M. Lewycky: Monsieur le Président, je suis heureux que le ministre s'intéresse à cette instance.

ON DEMANDE UNE HAUSSE DES DÉDUCTIONS

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, le ministre peut-il garantir à la Chambre qu'il accordera autant d'attention à une hausse des déductions d'impôt pour les pompiers volontaires, qu'ils reçoivent ou non une rémunération symbolique pour les services qu'ils ont éventuellement rendus?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà dit que je suis au courant de la discussion qui s'est tenue à la Chambre. J'ai entendu les instances des députés et je les examinerai.

* * *

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL**LES CONTINGEMENTS SUR L'IMPORTATION DE VOITURES**

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international. On sait que depuis quelque temps nous avons imposé des quotas d'importation aux contingentements des voitures importées. Devant les ventes extraordinaires et les profits réalisés par nos

sociétés nord-américaines, et devant également le fait que les contingentements prennent fin au mois de mars, je voudrais savoir, monsieur le Président, si le ministre a l'intention d'élargir les contingentements d'importation afin de soulager l'inquiétude des consommateurs et peut-être provoquer cette concurrence qui existait il y a deux ans, mais disparue quand nous avons imposé des contingentements d'importation.

Une voix: Bravo! Bonne question.

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je crois qu'il est très important de protéger les travailleurs canadiens, mais nous désirons aussi que les Canadiens puissent avoir l'occasion d'acheter leurs voitures à bon prix.

[Traduction]

A mon avis, le député soulève une question très grave qui exige une approche très équilibrée. Il importe de continuer à continger l'importation de voitures japonaises tant que nous ne serons pas en mesure de constater quels investissements ils sont disposés à faire au Canada. Les Japonais détiennent actuellement une proportion très importante du marché canadien des voitures, soit 21 ou 22 p. 100. Je serais en même temps très inquiet si l'industrie canadienne profitait de la limitation des importations pour majorer inutilement le prix des voitures au Canada. Rien ne me permet de croire qu'elle le fasse. Toutefois, il s'agit d'une importante question que j'examinerai attentivement.

* * *

[Français]

L'EMPLOI**ON DEMANDE D'AUGMENTER LES FONDS POUR CRÉER DES
EMPLOIS CHEZ LES JEUNES**

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Merci, monsieur le Président. Ma question s'adresse au ministre des Finances.

Hier, le ministre des Finances nous rappelait que dans son Budget il y avait une mesure budgétaire de 1.3 milliard de dollars pour créer des emplois pour la jeunesse canadienne. Le ministre est certainement déjà au courant du fait que, dans le cadre du programme Canada au travail, le budget pour les emplois aux étudiants cet été ne correspondra qu'à un tiers des projets présentés. Étant donné les circonstances, le ministre saisira la pertinence de ma question, j'en suis sûr. Est-ce que je pourrais lui demander s'il a l'intention de doubler ce budget pour répondre au moins à 66 p. 100 des projets qui seront présentés pour aider les jeunes Canadiens encore aux études?